

Ligue de l'enseignement de l'Ardèche

L'action sociale et l'inclusion comme moteurs



© Ligue de l'enseignement 07

Dans la commune ardéchoise de Saint Barthélemy-Grozon, le château de Soubeyran trône au milieu d'un parc de plus de 20 hectares. Depuis plusieurs décennies, ce château est la propriété de la Ligue de l'enseignement de l'Ardèche qui ne l'a pas « transformé » en centre de vacances comme on aurait pu l'imaginer mais en Institut médico-éducatif¹.

L'IME accueille près de 60 usagers, des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, souffrant d'une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés. L'établissement dispense ainsi une éducation, des soins et un enseignement spécialisé grâce à une équipe pluridisciplinaire, et à des enseignants mis à disposition par l'Éducation nationale, qui interviennent au château, à l'antenne intégrative située en milieu urbain ainsi que dans deux classes externalisées (collège et lycée), toutes rattachées à l'IME.

Inscrite de longue date dans le champ de l'inclusion², la Ligue 07 gère également un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) et est titulaire, depuis janvier 2021, du dispositif Émas (Équipe mobile d'appui médico-social à l'inclusion scolaire) où des professionnels du médico-social – ergothérapeutes, psychologues... – viennent soutenir les enseignants au sein de leurs classes au bénéfice de l'inclusion des élèves. Tourné vers l'extérieur, le Sessad dispense un accompagnement et des prises en charge thérapeutiques dans l'environnement même de l'enfant, à l'école ou au sein de sa famille.

Ce sont donc plus de 90 enfants et jeunes³ qui sont ainsi pris en charge de l'âge de 3 ans pour certains jusqu'à 20 ans. D'autant que les attentes sont importantes dans ce territoire identifié comme zone blanche par l'Agence régionale de santé (ARS). La Ligue de l'Ardèche peut ainsi répondre aux attentes des familles de façon très ciblée en tenant compte des besoins propres à chacun. L'IME offre deux possibilités : être interne ou semi-interne. L'idée, dans un futur

proche, serait de rendre le dispositif beaucoup plus souple, moins institutionnalisé, afin d'être mieux centré sur le jeune, en fonction de ses besoins, lui permettant de naviguer d'un dispositif à l'autre – classe externalisée, classe en milieu ordinaire ou IME... – dans une même année et tout au long de son parcours.

Outre cette prise en charge « sur-mesure », la fédération 07 souhaite également renforcer les projets transversaux proposés aux enfants. Cette dynamique permet de créer des passerelles entre l'action sociale et les autres secteurs de la fédération. L'Ufolep 07, par exemple, anime les activités sportives des jeunes de l'IME. Et le 9 décembre 2021, à l'occasion de la Journée de la laïcité, des élèves de l'IME ont accueilli une classe de CP de la commune pour leur présenter l'exposition qu'ils avaient réalisée sur la laïcité. De même, lors des périodes de fermetures de l'établissement, l'IME devient un centre de vacances et a pu accueillir une résidence d'auteur dans le cadre d'un partenariat avec le Centre national du livre.

L'autre objectif de la fédération est de favoriser la socialisation et l'autonomie des jeunes, notamment en multipliant les appartements inclusifs (en colocation ou en individuel). Elle en possède déjà deux, situés en ville, ainsi qu'un studio au sein du château servant d'« étape test ». Le jeune y vit seul, fait ses courses, prépare ses repas et doit par exemple, le mercredi après-midi, trouver des activités à réaliser, qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives... En vivant dans l'un des appartements inclusifs, les jeunes accèdent encore un peu plus à leur autonomie résidentielle et peuvent intégrer pleinement la vie locale... ainsi que la vie associative, encouragés et accompagnés par les équipes de la Ligue de l'enseignement de l'Ardèche.

www.folardeche.org

1. Avant 1978, l'établissement a été la seule Maison d'enfance laïque du département, puis un Institut médico-pédagogique.

2. Le pôle action sociale emploie à lui seul les ¾ des effectifs de la fédération, soit 60 ETP sur 84.

3. 29 places pour le Sessad, 58 à l'IME, et 4 places d'accueil temporaire entièrement financées par l'ARS, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens et pour lequel un dialogue de gestion a lieu tous les ans.